

Lettre de mission à l'attention de M. Sylvain GODINOT,

2^{ème} Adjoint délégué à la Transition écologique et patrimoine

Monsieur l'Adjoint, Cher Sylvain,

Notre majorité a voté, lors du Conseil Municipal du 24 mars 2021, notre plan de mandat et notre programmation pluriannuelle d'investissement, fidèles aux engagements pris devant les habitantes et habitants en juin 2020, et aboutissement d'une co-construction entre élu.es municipaux et d'arrondissement sur le dernier semestre 2020.

Ces documents constituent une feuille de route collective, dont l'objectif principal est d'adapter notre territoire aux défis climatique, sanitaire, économique et social.

Ils répondent à six défis, qui ensemble, participeront à l'amélioration des conditions du bien-être des Lyonnaises et Lyonnais.

Surtout, pour chaque délégation dont l'exécutif à la charge, ils se déclinent en orientations et plans d'actions, détaillant calendrier et moyens financiers dédiés.

Dans un esprit de transparence et de redevabilité à l'égard de notre population, je souhaite, pour chaque membre de l'exécutif, reprendre dans une lettre de mission qui sera publiée sur nos outils d'information, l'ensemble de vos missions et objectifs ci-après.

Comme Adjoint délégué à la Transition écologique et patrimoine, vous avez, en mon nom, à veiller à la nouvelle trajectoire de notre municipalité en la matière. A ce titre, vous présiderez mensuellement le Conseil de la transition, qui fixe la stratégie générale et les déclinaisons opérationnelles, réunies dans un tableau de bord régulièrement mis à jour. La transition doit être le fil rouge de chaque politique publique, afin de répondre à l'enjeu d'urgence climatique ; vous vous appuyerez pour cela opérationnellement sur la nouvelle Mission Transition Ecologique et son réseau de référents dans toutes les directions. Vous veillerez à développer la culture de la transition écologique au sein de l'administration et des partenaires de la Ville, notamment par des actions de sensibilisation et formation. Vous piloterez également la candidature de notre ville au dispositif de la Commission Européenne « 100 villes climatiquement neutres » à horizon 2030.

Avec l'Adjointe déléguée aux Finances, Commande publique, Grands événements, vous piloterez la programmation pluriannuelle d'investissement, pour son volet bâtiminaire, sur l'ensemble du mandat. Vous rendrez compte sur l'avancement de cette PPI bâtiminaire à l'exécutif et au Conseil Municipal. Vous associerez, pour chaque opération le nécessitant, les adjoints et maires d'arrondissement concernés dans des comités de pilotage dédiés. Pour chaque opération individualisée de la PPI, vous serez garant de la sobriété énergétique du bâtiment et de ses performances thermiques. Vous veillerez à ce que l'ensemble du patrimoine de la Ville de Lyon participe à cette trajectoire de neutralité carbone, et vous mettrez pour cela en place une stratégie de transition écologique du patrimoine, qui décrira la trajectoire de travaux jusqu'à 2030 et une perspective à 2050. Vous piloterez les enveloppes de travaux de transition énergétique, notamment dédiées à la rénovation thermique du patrimoine bâti, mais aussi aux énergies renouvelables (toits solaires, raccordement aux réseaux de chaleur) et au renouvellement du son parc de véhicules.

Vous aurez également la charge de l'éclairage urbain, et de l'actualisation et la mise en œuvre du Plan Lumière, ou encore des réflexions en matière de respect de la trame noire. Vous serez le représentant de la Ville de Lyon dans le réseau LUCI, fondé par notre municipalité.

Vous construirez l'optimisation des déplacements de nos agents (PDME), ou encore une politique d'achat soucieuse des émissions de gaz à effet de serre (électricité 100 % renouvelable, ou encore 25% de gaz vert).

Afin d'assurer une gestion saine et rigoureuse de notre patrimoine immobilier, vous mettrez en place un schéma directeur immobilier, qui donnera une vision à moyen terme du parc et nourrira la prochaine PPI. Vous travaillerez à une meilleure subsidiarité dans la gestion du patrimoine et donnerez leur juste place aux mairies d'arrondissement, par des transferts de gestion (en liane avec Bertrand Maes) et la meilleure prise en compte de leurs demandes de travaux.

Vous déploierez une politique d'optimisation du foncier et des bâtiments vacants, et piloterez, au nom de l'exécutif et en associant les Adjointes délégués concernés, les affectations des sites majeurs suivants : salle Rameau, site Neyret, Galerie des Terreaux (Lyon 1), Chalet du Parc, Musée Guimet (Lyon 6), stade de Gerland (Lyon 7), tour du CIRC (Lyon 8), ex Matmut Stadium (Vénissieux).

Concernant le patrimoine de logements vacants, vous animerez un comité de pilotage en coopération avec l'Adjointe déléguée aux Solidarités et inclusion sociale, Laurent Bosetti, Raphael Michaud, Stéphanie Léger et Sylvie Tomic, et œuvrerez à la mise en place effective du plan « Zéro enfant à la rue ».

En lien avec l'Adjointe déléguée à l'Éducation, l'Adjoint délégué à la Petite enfance, et l'Adjointe déléguée à la Santé et prévention et santé environnementale, vous assurerez une meilleure qualité de l'air dans notre patrimoine scolaire et nos crèches. Vous piloterez l'agenda d'accessibilité programmée de nos ERP (ADAP) en lien avec l'Adjoint à la promotion des services publics, Handicap, Politique funéraire.

Enfin, vous garantirez l'inscription de notre patrimoine historique remarquable (UNESCO notamment) dans la transition écologique, notamment à l'aide du nouveau plan de gestion UNESCO, de la 5ème Convention Patrimoine avec l'État, des relations avec les associations dédiées, ou encore de la refonte du plan de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux Lyon.

En cas d'absence temporaire ou prolongée de Mme la Première Adjointe ou moi-même, vous devrez assumer la charge de Maire de Lyon, afin d'assurer la continuité de nos politiques publiques.

Sachez, Monsieur l'Adjoint, que vous bénéficierez, pour la réalisation de l'ensemble de ces missions, du concours de l'administration municipale et de mon cabinet, qui devront être naturellement associés à vos réflexions, propositions et décisions, dans un souci de transversalité et de cohérence.

Comme Adjoint, vous dresserez, auprès des directions générales et chefs de service compétents en matière de politiques publiques dont vous avez la charge, des feuilles de route priorisant vos objectifs et formulant des échéanciers. Si l'élu définit des orientations générales à l'égard de l'administration, il ne peut se substituer au management quotidien des équipes. Vous veillerez scrupuleusement à maintenir cette nécessaire répartition des rôles, dans le cadre d'un échange bienveillant et respectueux des agents du service public. Pour cela, vous disposerez d'un vade-mecum travaillé conjointement par l'exécutif, l'administration et mon cabinet, précisant les niveaux de responsabilités et de décisions, ou encore proposant des fiches réflexes en matière de « méthode projet ». Les rôles entre élus (Maire, exécutif, Maires et élus d'arrondissement), cabinet, administration (direction générale, chargés de mission, direction et chefferie de service, etc) seront, à l'aide de logigrammes, précisément définis.

Chaque proposition devra faire l'objet d'études de faisabilité et d'un chiffrage précis qui devra s'intégrer dans les contraintes budgétaires de la ville, mais elles devront également être conformes aux objectifs fixés en matière de transition écologique. J'attends de vous un exercice de vos fonctions basé sur la transversalité (circulation optimale de l'information, mobilisation des autres membres de l'exécutif, établissement précis d'ARCI pour chaque projet), la transparence et la redevabilité (interne comme externe), la bienveillance mais aussi l'assertivité (notamment dans votre relation avec les équipes).

Vous participerez aux réunions de pôles dans lesquels vous siégez, ainsi qu'aux réunions de « Mairexé », permettant une circulation de l'information au sein de notre exécutif, afin de participer à la création d'un collectif au service de nos objectifs. Afin de faire un point d'étape sur vos politiques publiques, des temps d'échanges bilatéraux avec moi seront programmés régulièrement.

Vous maintiendrez un dialogue constant et régulier avec l'ensemble des neuf mairies d'arrondissement, afin que chaque action municipale trouve une déclinaison territoriale au plus près des citoyennes et citoyens, mais aussi pour être à l'écoute de leurs besoins et de leurs propositions. Des échanges avec les groupes politiques de la majorité municipale, mais aussi de l'opposition, en amont de votes significatifs, seront opportuns afin de s'assurer d'une large adhésion aux projets que vous porterez. Naturellement, vous poursuivrez un travail partenarial avec vos homologues à la Métropole de Lyon, afin de contribuer ensemble et efficacement à la transformation de notre territoire. Enfin, un échange continu avec les représentantes et représentants de l'Etat ou des autres collectivités territoriales (région AURA notamment), mais aussi avec l'ensemble des structures socio-professionnelles, associatives, etc, relevant de vos politiques publiques, sera nécessaire.

Afin de respecter nos engagements pris auprès des Lyonnaises et des Lyonnais, vous assurerez un exercice de redevabilité de vos réalisations, en lien étroit avec l'Adjointe déléguée à la Démocratie locale et redevabilité, Evaluation et prospective, Vie étudiante..

Pour rapprocher les citoyennes et citoyens de la chose publique, nous avons le devoir de faire connaître nos compétences municipales et nos actions concrètes. Vous veillerez ainsi, à travers les multiples outils d'information et de communication de notre municipalité, à mettre en lumière régulièrement chacune de vos réalisations, en sollicitant les services de notre direction de la communication externe notamment.

Monsieur l'Adjoint, Cher Sylvain,

Je vous remercie pour votre mobilisation à venir au service des Lyonnaises et des Lyonnais durant l'ensemble du mandat. Cette lettre de mission pourra, selon les contingences de notre exécutif, être mise à jour si vos délégations venaient à évoluer. Et, concernant notre feuille de route municipale, nous pourrions si nécessaire réviser l'ambition de certaines actions prévues, ou encore en déployer de nouvelles qui n'auraient pas été initialement prévues, si je le juge nécessaire.

Nous devons surtout ne pas perdre de vue l'objectif principal de notre mandat : participer à la nécessaire transformation de nos politiques publiques et de notre territoire, en vue de répondre à l'enjeu climatique, condition indépassable de l'habitabilité de notre planète.

Grégory DOUCET

